

## **Henri Hasser, président de l'Agence d'urbanisme d'agglomération de Moselle (Aguram) et vice-président de Metz Métropole en charge de la stratégie d'agglomération**

by Le Moniteur - lundi, mai 03, 2010

<https://www.correspondances.fr/henri-hasser-president-de-lagence-durbanisme-dagglomeration-de-moselle-aguram-et-vice-president-de-metz-metropole-en-charge-de-la-strategie-dagglomeration/>

**Le développement accéléré de l'intercommunalité donne des ailes à l'agence d'urbanisme présidée par Henri Hasser, maire de la commune périphérique de Ban-Saint-Martin. Au-delà des frontières de Metz Métropole, l'agence espère contribuer à harmoniser les démarches de planification des territoires limitrophes.**

**« Metz doit redevenir une ville écologique »**

**L'ouverture du centre Pompidou, ce 13 mai à Metz, vous paraît-elle de nature à transformer la ville ?**

Avec le centre Pompidou, renaît l'esprit de Metz au XVIème et XVIIème siècle, lorsque la ville rayonnait par sa culture. En manifestant de l'audace et en créant du mouvement, le musée permet de retrouver l'ADN de Metz, ville d'échanges et de transit depuis l'époque des Romains. Aujourd'hui, l'agglomération reste un carrefour important desservi par la Moselle, deux autoroutes, un aéroport régional et l'aéroport international de Luxembourg. Affirmation de notre liberté culturelle, Pompidou permet à Metz Métropole de se qualifier et de se singulariser grâce à la culture. Le mouvement est en marche : nous observons déjà le retour de certaines directions régionales à Metz, et il y en aura d'autres.

**Dans quel contexte l'Aguram élabore-t-elle le premier projet d'agglomération de Metz métropole ?**

Deux ans après le séisme consécutif à l'annonce de la restructuration militaire de 2008, beaucoup d'incertitudes demeurent. La fermeture de la base aérienne 128 est officielle, mais nous n'avons pas encore de visibilité quant à l'avenir des casernes. Nous demandons une cartographie précise des emprises libérées. L'Aguram se trouve par ailleurs bien en peine de travailler sur le devenir des friches militaires, en l'absence d'éléments techniques sur la pollution pyrotechnique. Nous devons nous appuyer sur des échanciers de mise à disposition des terrains pour intégrer ces nouveaux espaces à nos objectifs de développement durable, de mixité et de reports modaux. Au-delà des problèmes de reconversion des sites, dix mille personnes vont quitter l'agglomération sans que l'Etat ne nous donne ni outils, ni méthodologie pour faire face à ce départ !

**La candidature de l'ancienne base aérienne 128 aux EcoCités vous paraît-elle réaliste, alors même que la population de l'agglomération décroît et que Metz ne manque pas de friches à reconverter en centre-ville ?**

Déposés dans la foulée de l'annonce de la fermeture de la base de 3700 ha à Metz Frescaty, la candidature aux EcoCités traduisait la volonté de l'agglomération de s'engager immédiatement dans

l'avenir du site. Le projet reste aujourd'hui au stade de l'étude à l'échelle de toute l'agglomération. Metz doit redevenir une ville écologique. Elle détenait voici trente ans un savoir-faire anticipateur en matière d'écologie urbaine. Nous devons retrouver cette philosophie et organiser nos espaces en fonction de ces principes.

**Comment la communauté d'agglomération née en 2002 gère-t-elle la rapide expansion qui l'amène à regrouper 40 communes, au lieu de 10 il y a cinq ans ?**

Notre agglomération est jeune, mais sa constitution s'articule plutôt bien. Nous peaufinons notre méthode et cherchons l'expertise à l'extérieur si nécessaire. L'Aguram animera des ateliers prospectifs durant toute l'année pour constituer dès 2011 le socle du premier projet d'agglomération. Nous arrêterons cette année les orientations du programme local de l'habitat. Le port fluvial de Metz constitue une infrastructure majeure pour l'avenir. J'estime par ailleurs essentiel de développer des coopérations avec les maîtres d'ouvrage des schémas de cohérence limitrophes, tout particulièrement dans l'espace central entre Metz et Thionville, mais aussi vers le nord de la Meurthe-et-Moselle.